



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

CONGRES D'ARRAS 9-12 AVRIL 2014 PROBLEMATIQUES VIE SYNDICALE

Éléments de contexte :

Austérité stop ou encore, préservation de notre modèle social ou renoncement, réorientation volontariste de notre agriculture vers le « produire autrement » ou « verdissement » de façade sous la pression des lobbies de l'agrobusiness, fonction publique renforcée ou services publics bradés, précarisés, délégués au privé, éducation nationale et enseignement public ou régionalisation et marchandisation du système éducatif, statuts enseignants confortés ou dénaturés, abaissés sous couvert d'évolution du métier... Résolument, en ce début 2014, le combat syndical reste de mise et ce ne sont pas les vœux du Président et ses dernières annonces accueillies avec ferveur par le seul MEDEF qui sont de nature à nous rassurer !

Nous sommes clairement économiquement, socialement, intellectuellement, à la croisée des chemins... et c'est dans ce contexte que se tiend notre 27ème congrès national. Nous avons donc tous élu-e-s, militant-e-s, syndiqué-e-s, en cette période difficile, des responsabilités particulières qui nous incombent et au-delà de nous au mouvement syndical dans son entier. Il nous revient de réinterroger tant nos actions que nos pratiques, voire notre outil syndical lui-même, afin d'essayer d'apporter des réponses adaptées, fort des valeurs que nous portons, dans le champ qui nous est propre, en tant que syndicat multicatégoriel majoritaire de l'enseignement public.

Pour s'interroger et tracer des perspectives, il convient de repartir de ce que nous sommes... Le SNETAP (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public), essai de définition :

- le syndicat national majoritaire de l'Enseignement Agricole Public,
- un syndicat de l'éducation, multicatégoriel,
- représentatif des personnels dans l'Enseignement Technique comme dans le Supérieur,
- membre fondateur de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), seconde organisation de la Fonction Publique d'État, implantée dans la Fonction Publique Territoriale, première organisation de l'Éducation, première organisation du Ministère de l'Agriculture (SNETAP + SNUITAM), également représentative à la Justice, à l'Environnement, etc.
- porteur d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, défenseur des services publics et du statut de la fonction publique comme des valeurs dont il est garant.

Concernant notre « vie syndicale » et notre outil syndical commun, 4 problématiques découlent à la fois du contexte dans lequel nous nous trouvons et de ce qui fonde notre identité et porte notre action au quotidien. Celles-ci se retrouvent autour de 4 notions clés : l'unification du mouvement syndical, la représentativité de notre mouvement, l'exercice du droit syndical lui-même et une décentralisation entrée dans une nouvelle phase qui doit continuer d'interroger nos mandats comme nos pratiques syndicales.



■ Outil syndical et unification

- quel contexte et quelles tendances : Force est de constater que depuis le changement de majorité en mai 2012, **l'unité syndicale** est devenue plus difficile à tous les niveaux. Les nouvelles règles de représentativité et de signature des accords tendent à cristalliser le mouvement syndical autour de deux pôles (l'un prétendument réformiste, l'autre de lutte et de transformation sociale). Rappelons qu'un certain François Fillon avait il n'y a pas si longtemps pris les devants en appelant de ses vœux publiquement la création d'un pôle syndical réformiste... Le bloc réformiste en question a été confirmé par la signature de l'ANI (accord national interprofessionnel) par la CFDT, la CGC et la CFTC, auquel adhère ouvertement l'UNSA. FO de son côté continue le plus souvent de conduire sa stratégie et joue cavalier seul, alors que la FSU essaie de construire des actions sur la durée et de convergences de fond avec la CGT et Solidaires.

De l'unité à l'unification, il convient d'abord de souligner le peu d'évolution structurelle du syndicalisme français depuis notre dernier congrès. On notera une volonté de rapprochement assumé depuis 2012 entre l'UNSA et la CFDT (le Sea-UNSA ayant déjà en 2011 fait liste commune avec le Sgen-CFDT dans certains comités techniques régionaux de l'enseignement agricole). La CGT a de son côté réaffirmé sa première place, la stratégie de FO reste inchangée, Solidaires entend poursuivre son développement dans tous les secteurs. Dans ce contexte, la FSU a indiqué lors de son congrès en 2013 (et le SNETAP a participé activement à l'élaboration de ce mandat) qu'il s'agit pour elle : « de contribuer dans le respect de l'indépendance syndicale au développement d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, à vocation majoritaire, porteur de propositions offensives et novatrices ». Ce mandat amène à se questionner au sein de chacun de nos syndicats FSU sur la question du rapprochement avec la CGT, mais aussi avec Solidaires : est-il souhaitable, comment le construire (travail permanent, outil commun...), est-ce pour autant renoncer à une unité d'action plus large ?

- quels objectifs : Vu du SNETAP - quelle **vie fédérale** au sein de la FSU aux différents niveaux de notre organisation (national, régional - CFR, départemental -SD) ? quelles pratiques **intersyndicales** ? Vu de notre fédération FSU - vers quelle **unification syndicale**, avec qui et pour **quel syndicalisme** ?
- quels moyens : Comment amener les syndiqué-e-s du SNETAP à **investir davantage les instances de la FSU** ? Comment construire des **intersyndicales qui ne soient pas que de circonstances**, au-delà de la seule unité d'action conjoncturelle ? Comment contribuer à notre niveau et au sein de la FSU à **avancer vers l'unification syndicale**, quelle méthode, quelles étapes envisager ? Faut-il dépasser le **clivage entre syndicalisme d'accompagnement et syndicalisme de lutte et de transformation sociale**, si oui comment ? ou au contraire l'assumer et avec quelles conséquences ?

■ Outil syndical et représentativité (élections, syndicalisation, militantisme)

- quel contexte et quelles tendances :
 - * sur le plan électoral, si, à l'occasion des dernières élections professionnelles de 2011, le SNETAP a bien été conforté en nombre de voix, il a néanmoins perdu un siège en CTM comme en CTEA . De son côté, la FSU est passée deuxième derrière FO au niveau de la Fonction Publique d'État et elle se retrouve à jouer son avenir aux prochaines **élections générales du 4 décembre 2014** au niveau de la Fonction Publique Territoriale (l'enjeu : accrocher un siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, afin de demeurer représentatif, avec les droits syndicaux afférents).
 - * au niveau **syndicalisation**, on relèvera un nombre de syndiqué-e-s globalement en recul en France tous secteurs confondus et cela en dépit des années de plomb vécues sous la droite et de la politique d'austérité accentuée sous la gauche... Sur les 3 dernières années, le SNETAP a réussi à inverser la courbe sur une campagne de par la conduite d'un certain nombre d'actions militantes volontaristes, mais pas durablement, nous venons ainsi de passer sous la barre symbolique des 4000 syndiqué-es, et même si la campagne en cours semble en progression nette, cette question des moyens que l'on se donne pour enrayer l'érosion demeure plus que jamais d'actualité
- quels objectifs : d'une part reprendre les sièges perdus et conforter notre statut de **syndicat (et**



de fédération) majoritaire, réussir notre campagne en direction des conseils régionaux (ADL et agents du siège), et d'autre part renverser la tendance à la désyndicalisation...

- quels moyens : poursuivre le **combat syndical au quotidien** avec nos **sections** d'établissement d'une part et fort de **notre représentativité en CAP et dans les instances** en général d'autre part (renforcer encore le lien politique entre élus nationaux et commissaires paritaires) / ré-interroger en continue nos stratégies et outils de **communication**, afin de faire connaître nos mandats, nos démarches et actions, les résultats obtenus / retrouver les voies permettant de renverser la tendance en matière de **syndicalisation** (opérations « pas de bahut sans section », mise en place de correspondants régionaux syndicalisation, catégories de personnels à ré-investir)...

■ Exercice du droit syndical :

- quel contexte et quelles tendances :
 - * **loi sur le dialogue social** visant à conforter le droit et les moyens syndicaux, mais ayant mis fin au paritarisme dans les comités techniques (CTEA-DGER, CTREA)
 - * réécriture en cours de la **circulaire ministérielle de 1999 régissant les droits et moyens syndicaux** au MAAF
 - * transposition à la Fonction Publique des **CHSCT** – Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail qui fêtent leur 30 ans dans le secteur Privé
- quels objectifs : quels **moyens** à disposition, quelles atteintes aux **droits**, quelles revendications à porter, quel exercice syndical aux différents niveaux de notre organisation (sections locales, régionales et représentation nationale), quel « dialogue social » (avec notre administration, les conseils régionaux), quels nouveaux leviers, quelles modalités, approches renouvelées pour agir syndicalement et obtenir des résultats ?
- quels moyens : ex. conforter nos droits, par le respect effectif de ceux-ci, ou encore une compensation réelle des décharges de l'ensemble des personnels quelque soit leur catégorie, leur situation et le centre qui les emploie... / investir pleinement ce nouvel outil au service des agents qu'est le **CHSCT** / approfondir la **formation** syndicale...

■ **Outil syndical et décentralisation** – problématique commune avec le secteur PSL (vers un travail au congrès national en intercommission) : cf. fiche spécifique.

